



APPEL DE PROPOSITIONS POUR
DES PROJETS PILOTES DE PLANIFICATION DE
« **QUARTIERS VERTS, ACTIFS ET EN SANTÉ** »



Une initiative de l'Association
pour la santé publique du Québec

CONTEXTE DE L'APPEL DE PROPOSITIONS

L'adoption massive, au cours des dernières décennies, de la voiture comme mode de transport et l'aménagement des villes pour accommoder ces déplacements automobiles ont entraîné des problèmes environnementaux et de santé majeurs, principalement en milieu urbain. Le passage à des modes de transport actifs (marche, vélo, etc.) contribuerait à réduire ces impacts et à hausser la qualité de vie dans les quartiers urbains. Le besoin est criant dans les quartiers défavorisés où les jeunes piétons sont de quatre à six fois plus à risque d'être blessé dans un accident et où les taux d'inactivité et d'obésité sont très élevés. Pour rendre possible cette transition, il est toutefois nécessaire de fournir au préalable aux citoyenNEs des aménagements adéquats.

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal, en partenariat avec la Coalition québécoise sur la problématique du poids, démarre un projet visant la modification de l'environnement bâti pour favoriser le transport actif et sécuritaire, en particulier chez les jeunes. **Cinq (5) projets pilotes, consistant en l'accompagnement de communautés locales dans un processus participatif de planification de quartiers verts, actifs et en santé, seront réalisés**, soit deux en 2009 et trois en 2010. Un *quartier vert, actif et en santé* est un quartier aménagé de manière à accroître la qualité de vie de ses citoyenNEs, à repenser les divers usages de la voie publique, à inciter les gens à bouger pour se déplacer en leur offrant des aménagements plus sécuritaires, à favoriser les liens communautaires et avec la nature et à permettre aux citoyenNEs de développer un sentiment d'appartenance au quartier.

Les projets pilotes reposeront sur la mobilisation des citoyenNEs et des organisations locales engagés dans un processus de réaménagement de leur quartier.

Inspirés des meilleures pratiques expérimentées à l'échelle internationale, les projets pilotes comporteront :

- la définition d'une vision locale du *quartier vert, actif et en santé* (par la suite appelé *quartier vert*);
- un portrait des déplacements et un diagnostic des besoins en aménagements pour transport actif dans le quartier;
- l'élaboration participative d'un *Plan de quartier vert* intégrant les aménagements et les politiques à mettre en œuvre pour réaliser le quartier vert.

Les quartiers où se dérouleront les projets pilotes seront sélectionnés parmi les propositions reçues. Veuillez noter qu'un seul projet pourra être sélectionné par arrondissement. Les groupes locaux (comités de citoyenNEs, organismes communautaires, écoles, CSSS, arrondissements, etc.) sont donc invités à soumettre une proposition de projet, incluant le périmètre considéré pour le *quartier vert*, répondant aux critères indiqués dans le formulaire ci-joint.



Il est important de noter que le projet N'INCLUT PAS la réalisation des aménagements proposés. Il relèvera de la responsabilité des arrondissements concernés de mettre en œuvre les *Plans de quartiers verts* élaborés. **Il est donc essentiel, pour les promoteurs des projets pilotes, d'obtenir un engagement de leur arrondissement à consacrer des ressources humaines et financières au processus de planification ainsi qu'à la mise en œuvre du *Plan de quartier vert*.**

POURQUOI PROPOSER UN PROJET PILOTE ?

Deux quartiers de Montréal seront sélectionnés en 2009 pour réaliser des *Projets pilotes de planification de quartiers verts, actifs et en santé*. Les promoteurs des quartiers travailleront en partenariat avec l'équipe du Centre d'écologie urbaine de Montréal afin d'établir la planification d'un *quartier vert* selon un processus participatif. Les quartiers sélectionnés bénéficieront d'un ensemble de services d'accompagnement qui comprend :

- Assistance pour la mise sur pied d'un comité local et accompagnement soutenu du comité;
- Organisation d'exercices d'idéation, d'ateliers et d'autres activités de participation avec les citoyenNEs et certains groupes particuliers (comme les jeunes) afin de dégager une vision commune du *quartier vert*;
- Élaboration d'un portrait du quartier et analyse des besoins en termes d'aménagements pour transport actif;
- Conception d'un atelier de design urbain avec les citoyenNEs;
- Élaboration participative d'un *Plan de quartier vert* qui :
 - Proposera des modifications aux infrastructures, des politiques publiques et des actions concrètes visant à améliorer l'aménagement des rues et des espaces publics selon les priorités identifiées par les citoyenNEs;
 - Constituera un outil facilitant l'émergence d'un consensus autour des propositions du *quartier vert* afin de favoriser leur mise en œuvre.

QUI PEUT PROPOSER UN PROJET PILOTE ?

Les arrondissements, les groupes communautaires, les Tables de quartier, les CSSS, les écoles, les comités de Revitalisation urbaine intégrée, les comités de citoyenNEs, etc.



ÉCHÉANCIER

14 JANVIER 2009	Lancement de l'appel de propositions de projets de <i>quartiers verts, actifs et en santé</i>
2 MARS 2009	Date limite pour soumettre les propositions
16 MARS 2009	Sélection des deux quartiers des projets pilotes
AVRIL-JUILLET 2009	Établissement des comités locaux, définition de la vision de chaque <i>quartier vert</i> , analyse de la situation et des besoins en termes d'aménagements pour transport actif dans les quartiers
JUIL. 09-JANV 2010	Élaboration de manière participative des <i>Plans de quartier vert</i>
DÈS JANVIER 2010	Suivi du début de la mise en œuvre des <i>Plans de quartier vert</i> , incluant l'adoption de politiques reflétant les principes des quartiers verts.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des quartiers des projets pilotes sera effectuée en prenant en compte les éléments suivants : *équipe, quartier, besoins, approche et ressources disponibles*. Certains critères, dont la participation de l'arrondissement, la présence d'un nombre important de personnes sous le seuil de faible revenu et la mixité et la densité d'occupation seront à la base même des choix des projets pilotes. Le document ci-joint comprend une série de questions demandant aux promoteurs d'aborder les critères de sélection.

Les propositions de projets seront analysées par un comité d'experts. Ce comité évaluera les propositions selon les critères mentionnés et en sélectionnera deux. Si cela s'avère nécessaire, nous contacterons les demandeurs afin d'obtenir de l'information supplémentaire.

QUESTIONS

Merci de nous contacter directement si vous avez des questions. Il nous fera plaisir de vous rencontrer afin de vous fournir l'information nécessaire et de discuter du projet tel que vous le concevez.

Annie Rochette : annie@ecologieurbaine.net, 514.282-VERT



PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION DE PROJET

DIRECTIVES

1. Les propositions de projets ne doivent pas dépasser **4 pages** de format 8,5 x 11
2. Les propositions doivent être envoyées :
 - par courrier électronique
 - en format pdf
 - avant 17h lundi le 2 mars 2009
 - à l'adresse : annie@ecologieurbaine.net

CONTENU D'UNE PROPOSITION

Le but des questions ci-dessous n'est pas d'obtenir des statistiques socio-démographiques, des données d'occupation et des renseignements sur les déplacements extrêmement précis et correspondant exactement au périmètre proposé pour le *quartier vert*. Votre proposition de projet doit plutôt démontrer la capacité de votre équipe à mobiliser les acteurs du quartier et à porter le projet pilote; une bonne connaissance du quartier; les besoins du quartier en termes d'aménagements pour transport actif ainsi que l'engagement de votre arrondissement à s'impliquer activement dans le processus de planification et dans la mise en œuvre des actions planifiées.

1 > Équipe

- Quelle est la composition de l'équipe promotrice du projet ? Assure-t-elle une bonne représentation des acteurs du quartier ?
- À quoi l'équipe s'engage-t-elle pour la réalisation du projet pilote proposé, par exemple en termes de temps, de ressources financières, de responsabilités ?
- Un représentant de l'arrondissement fait-il partie de l'équipe ? Si oui, à quoi s'engage-t-il ?
- Comment l'équipe compte-t-elle faire participer les jeunes dans le processus de planification du *quartier vert* ?

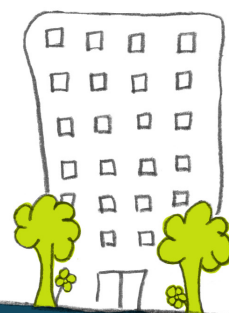


2 > Quartier

- Quelle est la pertinence d'implanter un *quartier vert* dans le secteur et quelle est la délimitation du périmètre proposé ? Présenter ici la cohérence entre la dimension du quartier et le projet envisagé; la diversité des fonctions et des typologies; la trame urbaine; les types d'habitation; la mixité et la densité d'occupation, etc.
- Y a-t-il des processus ou plans déjà en œuvre dans le quartier ou dans les alentours qui complèteraient le *Plan de quartier vert* ou qui lui fourniraient un cadre (exemple: programme *PR@M-Commerce*, plan de développement du potentiel piétonnier, plan local de déplacement, écoles vertes, quartier durable, revitalisation urbaine intégrée, réaménagements et investissements en infrastructures déjà prévus, etc.)?
- Quelle est la dynamique générale des déplacements dans le quartier ? À titre d'exemple, les éléments suivants peuvent être abordés :
 - motif des déplacements (travail, école, garderie, activités des enfants, etc.);
 - distance parcourue;
 - répartition modale des déplacements;
 - présence de modes alternatifs de transport : transport collectif (actuel et planifié), Communauto, etc. pour une intégration multi-modale;
 - circulation locale versus de transit;
 - caractéristiques des déplacements des enfants entre l'école et la maison et pour leurs activités de loisirs.

3 > Besoins

- Quel est le contexte social, économique et environnemental du quartier et quels besoins découlent de ce contexte ?
 - Portrait socio-démographique et socio-économique, pyramide des âges, taux de chômage, etc.
- Quels sont les besoins en termes d'aménagements ?
- Quels seraient les éléments centraux à cibler par le projet pilote ?
- Quelles sont les améliorations, impacts et bénéfices attendus (quantitatifs et qualitatifs) ?
- Quelles contraintes anticipez-vous ?



4 > Approche

- Comment l'équipe envisage-t-elle l'implication des citoyenNEs pour l'élaboration du *Plan de quartier vert* ?
- L'équipe est-elle ouverte à penser et à travailler de manière innovatrice, c'est-à-dire à questionner les principes et approches conventionnelles de design urbain et à travailler de manière participative ?
- Comment l'équipe envisage-t-elle de repenser les notions conventionnelles relatives au transport et à l'espace public (comprenant les rues, les trottoirs, la qualité de l'air, les parcs et la végétation, etc.) ?
- Pouvez-vous démontrer en quoi le projet répond aux principes de développement durable et en quoi il favorise le transport actif, notamment chez les jeunes et les enfants ?

5 > Ressources disponibles

Ressources de l'arrondissement :

- Qui, à l'intérieur de l'arrondissement, porte le projet pilote ?
- Les services du transport et des travaux publics (ou l'équivalent) de l'arrondissement et de la Ville s'impliqueront-ils dans le projet pilote ? Si oui, de quelle manière ?
- Quel est l'engagement de l'arrondissement en termes de ressources humaines et financières pendant le projet pilote ?
- Quels sont les engagements politiques et financiers en vue de mettre en œuvre le *Plan de quartier vert* élaboré dans le cadre du projet pilote ?

Autres ressources :

- De quelles autres ressources l'équipe pourrait-elle bénéficier, par exemple provenant d'autres organisations ?

